

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN-SUR-SEINE, STAINS
ET VILLETANEUSE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

131
MAI
JUN
2021

Une ambition capitale

► **LIRE PAGE 13**

SAINT-DENIS ET PLAINE COMMUNE FONT CANDIDATURE COMMUNE POUR DEVENIR CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE EN 2028. UN LABEL CONVOITÉ QUI OFFRE LA POSSIBILITÉ DE RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT À LA VILLE DE DEMAIN ET DE FAIRE DE LA CULTURE UN VÉRITABLE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ.



MAXI MARKET



mise en bouche

J'ai engagé Saint-Denis, la ville dont je suis le maire, avec Plaine Commune, l'Établissement public territorial que je préside, dans une candidature conjointe pour être Capitale européenne de la culture en 2028.

Cette candidature s'inscrit dans mon souhait de repenser notre territoire et de dessiner de nouvelles perspectives, des collaborations fructueuses avec l'ensemble des acteurs de la Seine-Saint-Denis.

En effet, je suis convaincu que l'art et la culture sont des leviers d'émancipation individuelle et collective, de régénération sociale et urbaine, de réduction des inégalités sociales et territoriales, de projection et d'invention. Et cette conviction est partagée par les élu.e.s du Conseil de Territoire qui se sont prononcés en faveur de ce beau projet le 9 février dernier.

Par cette candidature, nous souhaitons aussi affirmer haut et fort que les banlieues, nos territoires dits périphériques, sont des terres d'innovation artistique, culturelle mais aussi sociale et urbaine ; qu'ils incarnent les nouvelles centralités et sont une richesse pour la République. Ce sont des territoires vivants, pluriels qui forment, emploient, produisent, qui se réinventent sans cesse et inspirent les centres urbains.

Cette candidature c'est aussi une belle opportunité pour réaffirmer la promesse du projet européen, un projet de fraternité, de démocratie, de paix, si fragile et qui contient pourtant des valeurs de vivre ensemble auxquelles nous croyons.

Mais plus que tout, nous souhaitons faire de cette ambition une aventure citoyenne, collective, fédératrice pour le territoire. Je peux déjà témoigner de l'enthousiasme des habitants et des acteurs à qui j'en ai déjà parlé. Mais nous avons besoin de vous

toutes et tous. Nous comptons sur les forces, énergies, envies et idées de chacune et chacun car nous sommes convaincus que pour que cette candidature soit victorieuse, elle doit être partagée, incarnée et portée par celles et ceux qui sont et font ce territoire.

Aucun autre territoire en France ne connaît et ne connaîtra dans les 10 prochaines années un tel développement, une telle transformation entre l'arrivée des gares du Grand Paris Express, les nouveaux projets de ZAC et bien-sûr l'accueil de grands événements comme la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Mais nous pensons que, sans la culture pour accompagner et contribuer à cette transformation, celle-ci ne sera pleinement réussie et aboutie ; qu'elle ne bénéficiera pas pleinement à nos habitant.e.s.

Le marqueur de notre candidature, c'est en effet d'affirmer que c'est par la culture, qu'on réinvente la ville, une ville en mouvement, une ville intense, une ville où on a envie de vivre. C'est notre ADN, après tout, nous sommes le seul Territoire de la culture et de la création.

► **Mathieu Hanotin**
Président de Plaine Commune, Maire de Saint-Denis

ausommaire

[4-5] **bienvu**
La revue de presse des neuf villes de Plaine Commune.

[6-7-8-9] **vitedit**
Stade de France : dans les coulisses du plus grand centre de vaccination de France. Au 1^{er} juin, la ZFE passe un nouveau cap.

[10-11] **Infographie**
La politique de l'arbre à Plaine Commune.

[13-19] **grandformat**
Saint-Denis-Plaine Commune candidate au label Capitale européenne de la culture en 2028. Une formidable occasion de réinventer et de transformer la ville de demain.

[20-21] **terredesport**
Portrait de SAS Minimum, une start-up locale portée par les Jeux 2024.

[22-27] **monceil**
Carte blanche à Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre et globe-trotteuse.

ne loupez pas

Saint-Denis-Plaine Commune en lice pour le label Capitale européenne de la Culture en 2028.

La politique de l'arbre à Plaine Commune



22

Carte blanche à Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre.





Une base nautique au sein de l'écoquartier

À deux pas de la Cité des arts, au bord du petit bras de la Seine, la future base nautique promet de devenir un pôle de loisirs incontournable et emblématique de L'Île-Saint-Denis. Cette éco-station de 2 500 m² qui ravira les amateurs de canoë, paddle, kayak ou aviron (y compris indoor) comportera des espaces dédiés au sport indoor, au e-sport, à la formation et à l'innovation, un restaurant et bien sûr un ponton pour accéder au fleuve.

Notre île n° 208, février 2021



© Pichet/Legendre - My Lucky Pixel, Microchrome, Advertio



1 000 emplois en plus pour la ville

Une enquête réalisée entre mai et juillet 2020 auprès de 115 jeunes Courneuvien a révélé qu'un quart d'entre eux ont perdu leur emploi ou leur alternance après le premier confinement. Face à ce constat, et alors que le taux de chômage des 15-24 ans atteignait déjà 43,5 %, la municipalité et ses différents partenaires ont lancé un défi d'envergure : 1 000 emplois en plus pour les Courneuvien et les Courneuvien d'ici à la fin 2024. L'ensemble des investissements, pour les Jeux olympiques 2024 et le Grand Paris Express, doit notamment profiter aux plus jeunes.

Regards n° 550, du 19 mars 2021



Nature et vie plus saine au programme

Face à l'urgence climatique, un ensemble de mesures sont prévues à Saint-Denis : la végétalisation et le reboisement du parc Marcel-Cachin, la plantation de 1 000 arbres par an et des cours d'école plus vertes ; de nouveaux sites cultivés au 6B, au cimetière et bientôt au Fort de l'Est en plus de la ferme urbaine et des jardins familiaux ; de nouvelles pistes cyclables ; des fontaines et des brumisateurs pour rafraîchir les squares ou encore deux menus végétariens par semaine dans les cantines. Un projet est également à l'étude avec Plaine Commune et le Département pour rouvrir les ruisseaux du Croult et de la Vieille mer.

Saint-Denis - Ma Commune, 14 avril 2021



L'avenir des transports passe par la Seine

La municipalité de Saint-Ouen, Plaine Commune et la Métropole du Grand Paris se mobilisent pour créer une ligne fluviale qui reliera Saint-Ouen à la Défense en 15 minutes. Les avantages d'une navette fluviale sont nombreux : facile à mettre en place, cinq fois moins émettrice de CO₂ qu'avec des véhicules terrestres, plus apaisante et plus sécurisée que la route. Ce projet, que les Jeux de 2024 vont accélérer grâce à la mise en place d'une liaison fluviale Saint-Ouen - Saint-Denis, sera accompagné de l'aménagement des berges.

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 56, mars 2020



© Jérôme Pancioni



Labos éclair : la future « ruche culturelle et créative »

Une nouvelle page de l'histoire de cet ancien site de l'industrie du cinéma commence à s'écrire. Dévoilé à la presse le 3 mars, le projet de reconversion des laboratoires Éclair a pour objectif de recevoir et de promouvoir les pratiques culturelles et artistiques tout en préservant le patrimoine historique et naturel du lieu. Une soirée de dévoilement au grand public, orchestrée par le compositeur Nicolas Frize, sera programmée dès que possible. L'ouverture d'une première partie du site est prévue au printemps 2022 afin d'accueillir des artistes, des espaces de production ou de création ou encore des entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans ces domaines.

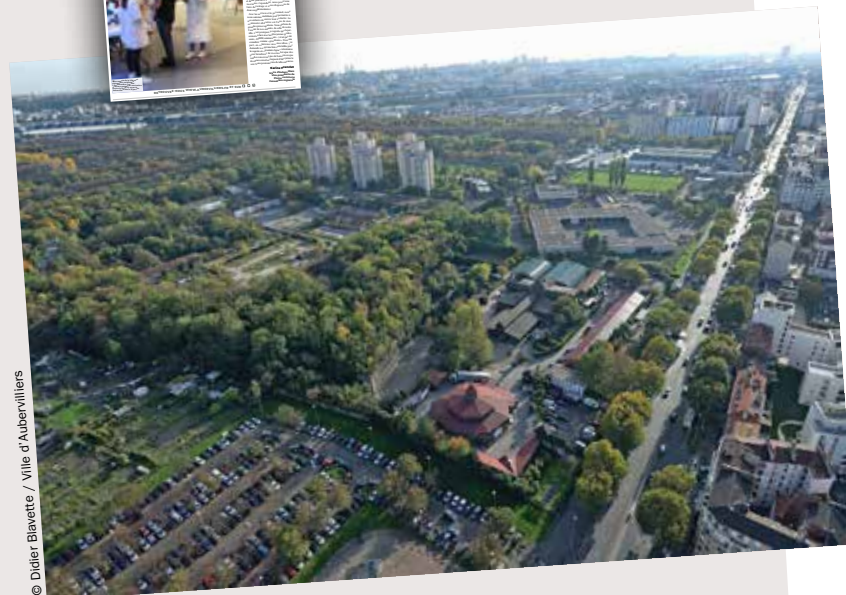
Épinay en scène n° 216, avril 2021



© Simon Lambert



L'aménagement du Fort d'Aubervilliers en écoquartier a commencé



© Didier Blavette / Ville d'Aubervilliers

La première phase des travaux qui s'apprentent à transformer cette friche militaire de 36 hectares en un quartier mixte, ouvert sur la ville et respectueux de ses atouts historiques, a commencé sur le secteur Jean-Jaurès. La construction d'un centre aquatique, dont la livraison est prévue pour fin 2023, avant les Jeux olympiques, va également démarrer dès cette année dans le secteur du métro. L'opération d'aménagement du Fort d'Aubervilliers a obtenu le label ÉcoQuartier. Au total, le programme prévoit 1 800 logements (18 % sociaux, 59 % en accession libre ou aidée, 23 % en location privée) dont la moitié sera livrée à l'horizon 2025, des commerces, des bureaux et locaux d'activité, un groupe scolaire de 24 classes et une crèche de 60 berceaux. Les anciennes casemates seront quant à elles dédiées à l'accueil d'activités en phase avec le « Territoire de la culture et de la création ». Côté espaces verts, le réaménagement de la couronne boisée permettra de créer 5,8 hectares de nature dont une partie sera ouverte au public et une autre sanctuarisée, afin de préserver la biodiversité. Le futur quartier bénéficiera par ailleurs d'une gare du Grand Paris Express.

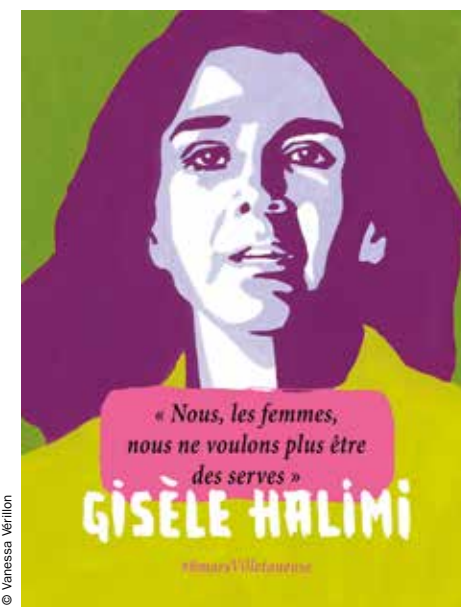
Les nouvelles d'Auber n° 46, avril 2021



Gisèle Halimi, jusqu'au bout pour la cause des femmes

En hommage aux combats des femmes pour leur émancipation, Villeteuse a affiché cinq portraits de femmes emblématiques réalisés par l'affichiste Vanessa Vérillon. Parmi elles, Gisèle Halimi, l'une des avocates féministes les plus importantes du XX^e siècle, décédée l'été dernier à 93 ans, a œuvré toute sa vie pour la libéralisation de l'avortement et la criminalisation du viol.

Villeteuse Informations n° 123, février 2021



© Vanessa Vérillon

en bref...



Feu vert pour rénover les espaces publics du sud du Clos Saint-Lazare et de la Prêtrasse

La rénovation des logements était déjà actée dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine, mais pas celle des espaces publics qui avait essuyé un premier arbitrage défavorable en 2019. La bataille a donc payé et même plus, avec la garantie de cofinancements plus ambitieux. Activité économique, arrivée de transports lourds et amélioration du cadre de vie des habitants sont ainsi au programme de ces deux quartiers. Autre bonne nouvelle : le projet André-Lurçat - René-Boin va être intégré dans le cadre de la revoyure Anru. Réponse à l'automne prochain.

Stains actus n° 1051, du 1^{er} avril 2021



Fauvettes - Joncherolles : le renouveau

De nouveaux logements diversifiés, les cités des Joncherolles et du 8 mai 1945 réhabilitées, des commerces de proximité, de nouveaux équipements publics, des espaces verts... Au fil de la décennie, ce quartier va se métamorphoser dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain. Le projet prévoit notamment la démolition de la copropriété des Fauvettes. À la place : un square de 2 250 m², un city Stade, le centre social et culturel Germaine-Tillion et le gymnase Anatole-France. Un accompagnement artistique est prévu. Idées, projets et infos à fauvettes@maestra93.com ou au 06 58 42 31 24.

Vivre à Pierrefitte n° 104, février 2021



Dans les coulisses du centre de vaccination au Stade de France

Le grand centre de vaccination, installé au Stade de France, a ouvert ses portes le 6 avril dernier. Un dispositif sanitaire unique dans lequel les agentes et les agents de la Ville de Saint-Denis, du Département et de Plaine Commune sont mobilisés pour prêter main forte aux services de l'État et aux membres de la Croix-Rouge française. Retour dans les coulisses du premier jour d'ouverture du centre de vaccination au Stade de France

Dans quelques minutes, ce 6 avril, Cécile, 72 ans, fera partie des tout premiers habitants de Seine-Saint-Denis à recevoir sa première dose de vaccin au Stade de France. « Cela fait plusieurs semaines que j'essaie d'obtenir un rendez-vous. Alors quand on m'a appelée pour me proposer un rendez-vous le 6 avril, ça a été un grand soulagement. Je vais bientôt pouvoir profiter de mes petits-enfants. » De l'autre côté de l'avenue Jules-Rimet, en face du Stade de France, les agents de Plaine Commune s'activent à préparer le hall de la salle du conseil, aménagé en espace de restauration pour les nombreuses personnes travaillant dans le plus grand centre de vaccination de France.

« À midi, nous distribuerons 160 repas », explique Mathias, employé d'une entreprise de restauration locale et prestataire de Plaine Commune. Il ajoute : « Nous sommes soulagés de pouvoir travailler à nouveau et participer à cette grande action de vaccination. Pour nous, c'est la première grande commande depuis un an. Servir près de 200 repas pendant au moins trois mois, c'est inespéré dans le secteur de la restauration collective aujourd'hui. »

Un événement national

Retour en face des grilles du Stade de France où se massent une cinquantaine de journalistes. Télé, radios, presse écrite et médias numériques, toute la presse nationale est

présente. On distingue même des médias étrangers. Dans un pays qui a fait de la vaccination sa grande cause nationale et dans un département où le pourcentage de la population vaccinée est le plus faible de France, la transformation du Stade de France en centre de vaccination géant est bien un événement majeur.

Une fois les grilles franchies, après un contrôle effectué par le personnel du Stade de France, nous croisons Élodie, membre de la Croix-Rouge française. Elle trace les contours du dispositif : « 51 médecins de la Croix-Rouge et une douzaine de sapeurs-pompiers assureront l'acte de vaccination. Il y aura jusqu'à 80 postes de vaccination. L'objectif, dans un premier

temps, est de vacciner au moins 10 000 personnes par semaine (le chiffre a fortement progressé depuis) au début, nous verrons ensuite si nous pourrions augmenter ce chiffre. » Mais le fonctionnement du centre n'est pas qu'une affaire de médecins, il répond à une organisation humaine et logistique complexe donnant au Stade de France des allures de petit village en pleine effervescence.

Centre d'appel : les étudiants en première ligne

Au premier étage, les salons VIP du Stade ont été aménagés pour accueillir le centre d'appel mis en place par le Département. « Ici, 100 étudiants, habitant ou étudiant en Seine-Saint-Denis, vont se relayer, 6 jours sur 7 et durant au moins trois mois sur 51 postes équipés », explique Brigitte Abel, du Département de Seine-Saint-Denis et l'une des deux encadrantes du centre d'appel. « Les étudiants ont été formés durant une semaine. Ils connaissent tous parfaitement leur mission. L'important est de créer un lien et une écoute avec les personnes au bout du fil », ajoute Brigitte Abel. Alpar, étudiant en Licence d'économie à Paris 8, est l'un d'entre eux : « C'est vrai que ce contrat de trois mois est une vraie bouffée d'air pour nous. Travailler au service des habitants de la Seine-Saint-Denis est particulièrement motivant. On a tous conscience que les personnes qui nous appellent ne sont pas forcément très à l'aise avec les outils numériques, beaucoup n'ont pas accès à Internet d'ailleurs. On prend le temps de parler avec elles et on les inscrit sur les plateformes de réservation en ligne. » Ce centre d'appel, au-delà d'être l'un des rouages essentiels au bon fonctionnement du centre, permet au Département d'agir concrètement contre la précarité des étudiants. « Beau-

coup d'entre eux sont dans une situation financière dramatique, certains ont plusieurs mois de loyer de retard. C'est aussi ça la réalité de cette crise que nous traversons.

Cette mission de trois mois leur offre une expérience professionnelle enrichissante et une précieuse aide matérielle », insiste Brigitte Abel.

Un véritable défi logistique

La vaccination, quant à elle, se déroule dans les immenses salons souterrains du Stade de France. À l'entrée Valentin, 21 ans, fait partie de la trentaine d'agents mobilisés par la Ville de Saint-Denis. « Notre rôle est de renseigner le public, de gérer les flux, d'enregistrer les dossiers et de nous assurer que les personnes soient dans la bonne file. À gauche, nous avons la file pour le vaccin Moderna et à droite pour le Pfizer. Nous avons eu un petit problème informatique qui nous a fait perdre un peu de temps, mais tout est rentré dans l'ordre. Les choses avancent à bon rythme. » Younes, 20 ans, a été embauché par la Croix-Rouge. Son rôle consiste à ravitailler les 80 postes de vaccination. Deux heures après son ouverture, le centre de vaccination au Stade de France semble trouver son

« J'ai été pris en charge rapidement. 40 minutes en tout [...]. C'est rapide et plutôt bien organisé. »

rythme de croisière sous le regard attentif de Mathieu Hanotin, le maire de Saint-Denis et le président de Plaine Commune.

L' élu dionysien déclare : « Il était essentiel pour la Ville de Saint-Denis, le Département et Plaine Commune de prendre une part active dans la mise en œuvre et le fonctionnement de ce dispositif exceptionnel. Nous réclamions ce centre de vaccination depuis des semaines, c'est aujourd'hui une réalité et un vrai soulagement pour les habitants de Seine-Saint-Denis. Maintenant, il faut garder le rythme de la vaccination. Pour cela, j'ai obtenu l'engagement de l'État que ce centre recevra au moins 10 000 doses de vaccin chaque semaine. »

De quoi espérer une sortie de crise

À la sortie du Stade, Kamel, un habitant d'Aubervilliers, ne cache pas sa satisfaction : « J'ai été pris en charge rapidement. 40 minutes en tout, en comptant le quart d'heure de repos obligatoire juste après l'injection. C'est rapide et plutôt bien organisé. Je peux enfin entrevoir une fin à ce cauchemar que l'on vit tous depuis un an. » **H.C.T.**

26 000

c'est le nombre de personnes vaccinées par semaine. Le centre de vaccination est ouvert 7j/7.



La ZFE en chiffres

400 000 métropolitains exposés quotidiennement à un air très pollué (source Airparif).

79 communes franciliennes ont adhéré à la ZFE du Grand Paris, soit 5,64 millions d'habitants.

247 ZFE instaurées dans les villes et métropoles européennes.

Qualité de l'air/santé

Au 1^{er} juin, la ZFE passe une nouvelle étape

Dès le 1^{er} juin 2021, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés ne seront plus autorisés à circuler la semaine dans l'emprise de l'A86. Une mesure visant à réduire la pollution de l'air responsable, selon l'agence Santé publique, de plus de 6 000 décès prématurés par an en Île-de-France. Pour encourager les Franciliens à changer de véhicule, un ambitieux dispositif d'aides financières a été mis en place. Celui-ci s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Il est également cumulable et peut atteindre 19 000 euros pour les ménages les plus modestes.

Lors du Conseil de territoire du 9 septembre 2020, les élus de Plaine Commune ont déclaré l'urgence climatique. Par cet acte fort, Plaine Commune, fidèle à la conduite de son Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET), affichait sa volonté de mettre en place un ensemble d'actions concrètes en faveur de la place de la nature en ville, du développement des transports en commun et des mobilités douces, de la lutte contre le gaspillage énergétique ou encore du soutien à l'économie circulaire. Dans ce combat, la lutte pour la qualité de l'air fait figure de priorité dans un territoire où une grande partie des habitants est très régulièrement exposée à des pics de pollution aux conséquences néfastes sur la santé.

Agir en faveur de la qualité de l'air

Dans la droite ligne des accords de Paris sur le climat, l'État, ainsi que 15 métropoles françaises, dont le Grand Paris, ont signé, le 8 octobre 2018, un enga-

gement pour développer des Zones à faibles émissions (ZFE). Celles-ci ont pour vocation d'accélérer progressivement le renouvellement des véhicules pour parvenir à un parc roulant plus « propre » d'ici 2030. À Plaine Commune, L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Aubervilliers, Saint-Ouen-sur-Seine et La Courneuve, qui se situent à l'intérieur de l'emprise de la ZFE mise en place par la Métropole du Grand Paris, ont pris la décision forte d'intégrer le dispositif. Ainsi, à compter du 1^{er} juin, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique ainsi que dans les bois de Vincennes et de Boulogne.

Jusqu'à 19 000 euros d'aides pour changer de véhicule
Pour aider les Franciliens à changer de véhicule, L'État, la Région Île-de-France, la ville de Paris et la métropole du Grand Paris ont mis en place des aides (voir page 9). Pour simplifier les démarches, il est possible de déposer un dossier unique de demande de subvention sur primealaconversion.gouv.fr

Sites utiles

- Un seul dossier pour toutes les aides à déposer sur : primealaconversion.gouv.fr
- Consulter toutes les aides existantes sur jechangemavoiture.fr
- Toutes les infos sur la ZFE Grand Paris : zonefaibleemissionsmetropolitaine.fr
- Obtenir sa vignette Crit'Air sur certificat-air.gouv.fr

Une occasion pour repenser ses déplacements !

Plaine Commune s'engage, au travers de son Plan local des déplacements (PLD) à l'amélioration des déplacements sur le territoire, en développant les alternatives à la voiture individuelle, en favorisant les transports en commun et les mobilités douces, notamment le vélo et la marche.

70 kilomètres d'aménagement cyclables ont déjà été réalisés sur le territoire (majoritairement des bandes ou pistes cyclables, voie verte, parfois couloirs de bus). Avec la crise sanitaire et la nécessité de désengorger les transports en commun pour limiter les interactions, Plaine Commune et le département de Seine-Saint-Denis ont déployé des pistes temporaires sur le territoire.

Les aides pour acquérir un vélo

• Subvention d'Île de France Mobilité pour l'achat de vélos à assistance électrique

Pour tout vélo à assistance électrique neuf acheté depuis le 1^{er} janvier 2019 (sur facture), il est possible de bénéficier d'une subvention d'Île de France Mobilité. Cette subvention est également valable pour les vélos cargo (avec ou sans assistance électrique), les vélos pliants (avec ou assistance électrique) et les vélos adaptés.

La subvention couvre jusqu'à 50 % du coût d'achat, elle est plafonnée à 500 euros pour les vélos à assistance électrique et jusqu'à 1200 euros pour les vélos adaptés.

Plus d'informations sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros>

• Subvention de la Ville de Pierrefitte pour les vélos sans assistance électrique

Pour les vélos sans assistance électrique (neufs), la Ville de Pierrefitte propose une subvention de 70€ pour les vélos adultes et 30€ pour les vélos enfants.

Plus d'informations sur : <https://www.mairie-pierrefitte93.fr/actualite/vous-envisagez-dacheter-un-velo/>

• Pour s'informer ou déposer son dossier :

Rendez-vous à l'Espace Salvador-Allende – Pôle Développement urbain – Mission développement durable Prime vélo au 30/36 rue Guéroux à Pierrefitte-sur-Seine (93380)

• **Pour tout contact sur ce sujet,** vous pouvez joindre le secrétariat du Développement urbain au 01 72 09 36 87.

Les services

La Maison du Vélo

La Maison du Vélo de Plaine Commune est ouverte de 10H à 18H les mardi, mercredi, vendredi et samedi. La Maison du vélo et les associations du réseau Bicycleo continuent à récupérer les vélos usagés, qui seront réparés. Vous pouvez prendre contact avec la Maison du vélo. Téléphone : 01 48 23 56 41

Location de vélos à assistance électrique « Véligo Location »

Il est possible de louer auprès d'Île de France Mobilité des vélos à assistance électrique pour une durée de 6 mois (prolongation de 3 mois possibles).

Plus d'information et abonnement sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/veligo-location>

Le dispositif Velib

Une trentaine de stations Vélib sont accessibles sur les Villes de Saint Denis et Saint Ouen. Les vélib « classiques » ou à assistance électrique peuvent être utilisés en souscrivant un abonnement ou via des pass 1 et 7 jours pour les utilisateur-ice-s occasionnel-le-s

8 nouvelles stations sont également à l'étude et seront implantées à Saint Ouen au 2^e semestre 2021.

Plus d'informations et abonnement sur : <https://www.velib-metropole.fr>

Aides pour l'achat d'un véhicule propre

Quelles aides disponibles ?

(Jusqu'à 19 000 euros d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule neuf !)

Les véhicules électriques neufs bénéficient d'un bonus écologique qui peut s'ajouter à la prime à la conversion. Cumulés, le bonus et la prime peuvent atteindre 12 000 € pour une voiture particulière électrique neuve. Une seule demande de versement doit être présentée pour les deux aides et le paiement est simultané.

Prime à la conversion :

À destination de tous ceux qui souhaitent acheter un véhicule neuf ou d'occasion, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule.

Montant maximum : 5 000 €.

Plus d'infos :

www.primealaconversion.gouv.org

Bonus écologique :

Aide pour l'achat d'un véhicule (voiture ou camionnette) électrique ou hybride rechargeable neuf, émettant de 0 à 50 grammes de CO₂ par kilomètre. Montant maximum : 7 000 €. Attention, il existe des conditions spécifiques pour en bénéficier.

Toutes les infos :

www.jechangemavoiture.gouv.org

Métropole du Grand Paris

Elle peut vous soutenir jusqu'à 6 000 €, pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique, hydrogène, hybride ou GNV. Et pour l'acquisition d'un deux-roues électrique, une aide équivalente à 25 % – dans la limite de 1 100 €, sous condition de revenus.

Pour en savoir plus :

www.metropolegrandparis.fr

Bon à savoir :

Il existe des aides à l'acquisition de véhicules propres pour professionnels franciliens.

Plus d'infos sur le site de la région Île-de-France : <https://les-aides.fr>

La politique de l'arbre de Plaine Commune

La place de l'arbre à Plaine Commune

13% du territoire est couvert par des arbres.

1% à 3% des arbres en milieu urbains doivent être remplacés chaque année en raison de dégradations, maladies, ou sécheresse.

PLAINE COMMUNE GÈRE :



25 496 arbres d'alignement dans les rues.
+ de **10 000** arbres dans les parcs, berges, cimetières, etc...

L'arbre est indispensable...

...au bien-être et à la biodiversité.

-5°C
...au rafraîchissement de l'espace public en diminuant de 5°C la température ambiante en moyenne.

...à l'embellissement du cadre de vie.

Une meilleure gestion de l'arbre

Veiller à la bonne cohabitation de l'arbre avec son environnement urbain (sécurité, transport, habitations..)

Aménager les pieds d'arbres pour permettre leur croissance.

Assurer un suivi sanitaire régulier.

Entretien en élaguant aussi souvent que nécessaire.

Préserver le patrimoine arboré

Avec le PLUi Plaine Commune s'engage à planter un arbre pour tout arbre abattu.

Sanctionner les dégradations d'arbres en verbalisant, de 700 à plus de 20 000€ par arbre selon sa qualité.

Planter et valoriser

Créer des forêts urbaines, exemples :

TARTRES (Stains)

3 300 m² de boisement plantés en 2022 en plus des **800 arbres** déjà plantés cet hiver.

MARCEL CACHIN (Saint-Denis)

1 696 m² de boisement plantés en 2021.

Verger de **30 arbres fruitiers** variés.

D'autres forêts urbaines à venir : Une étude va identifier les espaces disponibles pour la plantation de nouveaux arbres.

Une ambition capitale

Saint-Denis-Plaine Commune est candidate à l'obtention du label Capitale européenne de la culture en 2028. Par cette candidature, Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune, souhaite fédérer largement et créer les conditions d'une grande réflexion collective pour repenser le territoire où la culture et les pratiques artistiques seraient au cœur du quotidien des habitants. ▶

▶ Par H.C.T.



LES MÉDIATHÈQUES DE PLAINE COMMUNE
**C'EST POUR VOUS
ET C'EST GRATUIT!**

design graphique : dms@plaine.com / illustration : Julia Spars - 2019

MEDIATHEQUES-PLAINECOMMUNE.FR



© Arman Saïd Eliaoui

« Faire de cette ambition une aventure citoyenne, collective et fédératrice pour le territoire »

Mathieu Hanotin,
président de Plaine Commune, maire de Saint-Denis

Vous avez annoncé la candidature de Saint-Denis-Plaine Commune au label Capitale européenne de la culture. Quel est le sens de cette candidature ?

Nous voulons dire la jeunesse, la diversité, l'inventivité des personnes qui habitent ce territoire. Elles en font l'extraordinaire richesse. Nous voulons dire les difficultés mais aussi la fierté des habitants à vivre ici. Notre territoire est pluriel. Loin des clichés qui nous collent à la peau. Nous voulons dire haut et fort qu'une banlieue comme la nôtre est une terre d'innovation artistique, culturelle mais aussi sociale et urbaine. Saint-Denis, les villes de Plaine Commune, toutes les banlieues populaires, sont une richesse pour la République.

Notre territoire abrite les rois de France, il a boosté le mouvement hip hop en France, il regorge de lieux de création et de rencontres, il forme un campus universitaire des arts unique en Europe. Tous les jours des artistes émergent ici, créent, explorent de nouveaux horizons...

Avec cette candidature, nous avons de grands projets patrimoniaux, comme le remontage de la Flèche de la Basilique de Saint-Denis. Avec les maires des villes de Plaine Commune, nous voulons faire émerger de nouveaux quartiers culturels, aux Laboratoires Éclair à Épinay-sur-Seine, dans les anciennes usines Babcock à La Courneuve, au Fort d'Aubervilliers... Nous souhaitons montrer que la culture est à la fois un levier pour réduire les inégalités sociales et territoriales mais aussi un levier d'émancipation et de développement pour nos habitants et nos territoires. En ce sens, nous voulons aussi mieux accompagner les acteurs existants. C'est un nouveau projet culturel de territoire que nous voulons dessiner. La candidature à la Capitale européenne peut nous aider à le construire, avec nos partenaires.

Surtout, nous souhaitons faire de cette ambition une aventure citoyenne, collective, fédératrice pour le territoire. Je peux déjà témoigner de

l'enthousiasme des habitants et des acteurs à qui j'en ai déjà parlé. Nous comptons sur les forces, énergies, envies et idées de chacun ! C'est enfin une belle opportunité pour réaffirmer la promesse du projet européen, un projet de fraternité, de démocratie, de paix, si fragile et qui contient pourtant des valeurs de vivre ensemble auxquelles nous croyons.

Vous dites que le territoire de Plaine Commune occupe une place atypique au sein de la Métropole du Grand Paris. Pour vous, quelles sont les spécificités culturelles du territoire ?
La diversité culturelle et la puissance créative sont notre ADN et je souhaite que la candidature à la Capitale européenne de la culture nous aide à valoriser ces qualités et à nous affirmer comme une centralité culturelle du Grand Paris. Plaine Commune, c'est un territoire qui se réinvente sans cesse, qui se remet en question, qui expérimente et qui renaît toujours de l'adversité. Comme un phénix !

« C'est un nouveau projet culturel de territoire que nous voulons dessiner. »

La spécificité du territoire, c'est d'avoir toujours considéré les artistes comme des complices, des partenaires pour faire face aux enjeux culturels, sociaux, éducatifs, urbains, rencontrés par les habitants.

L'art et la culture nous aident à développer « le goût des autres » et à comprendre le monde. La crise sanitaire, en rendant l'art et la culture quasi muets, nous le rappelle avec fracas. La culture est un levier de citoyenneté et de démocratie. Les politiques culturelles du territoire ont toujours œuvré en ce sens. En outre, aucun autre territoire en France ne

connaît et ne connaîtra dans les 10 prochaines années un tel développement, une telle transformation entre l'arrivée des gares du Grand Paris Express, les nouveaux projets d'aménagement et bien sûr l'accueil de grands événements comme la coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Mais nous pensons que, sans la culture pour accompagner et contribuer à cette transformation, celle-ci ne sera pas pleinement réussie et aboutie, qu'elle ne bénéficiera pas pleinement à nos habitant.e.s.

Le marqueur de notre candidature, c'est en effet d'affirmer que c'est par la culture qu'on réinvente la ville, une ville en mouvement, une ville intense, une ville où l'on a envie de vivre. C'est notre ADN. Après tout, nous sommes le Territoire de la culture et de la création.

Lille et Marseille-Provence ont tiré différents bénéfices de ce label.

Et pour Plaine Commune ?

On retient de ces aventures les grands projets – la parade d'ouverture à Lille, le musée Mucem à Marseille. Mais c'est surtout une trajectoire culturelle, sociale et urbaine qui est attendue par la Commission européenne qui délivre cette labellisation.

Il y a bien sûr des enjeux d'image et d'attractivité du territoire, qui ont des impacts en termes touristiques donc économiques. Ces candidatures permettent de faire converger des chantiers et des financements importants. Mais avec cette candidature, nous souhaitons surtout donner une nouvelle impulsion culturelle, un nouvel élan au territoire, lancer un défi fédérateur aux acteurs et aux habitants.

Vous avez présenté les sites des Labos Éclair et des usines Babcock comme des pépites de Saint-Denis-Plaine Commune 2028. En quoi ces projets sont-ils emblématiques ?

Ce sont les lieux culturels et de vie de demain ! Ce sont de futurs quartiers culturels et créatifs, c'est-à-dire des quartiers dans lesquels l'art et

la culture améliorent le cadre de vie, où des artistes travaillent, investissent l'espace public, des quartiers où il fait bon se promener car ils sont pleins de surprises. Ce sont des quartiers de vie et de destination – car nous sommes convaincus que notre territoire a une carte touristique métropolitaine à jouer. Ce sont aussi des sites chargés d'histoire (d'anciennes usines, des lieux de travail et de sociabilité), des patrimoines qu'on a envie de raconter. On a beaucoup démoli par le passé et construit du neuf, nous pensons que c'est un enjeu patrimonial mais aussi écologique de reconvertir tout ce qui peut l'être. Ce sont nos pépites, qui ne demandent qu'à être découvertes.

« C'est le travail avec les habitants et les acteurs qui fera la qualité du dossier et la réussite de l'aventure. »

Pour l'obtenir ce label, il faudra bâtir un dossier compétitif. Comment comptez-vous procéder pour le constituer ?

Le dossier doit en effet être solide et original. Il doit pouvoir se distinguer car beaucoup d'autres villes sont dans la course. Mais il doit surtout nous ressembler. Une association a été créée pour bâtir ce dossier. Elle rassemble des élus, des citoyens, des artistes, des acteurs économiques, des universitaires. Nous croyons beaucoup en cette pluralité de regards. Il ne s'agit pas de faire « un coup ». Le défi qu'on se lance, on doit être capable de le relever, de l'inscrire dans notre action publique au long cours. C'est le travail avec les habitants et les acteurs qui fera la qualité du dossier et la réussite de l'aventure.

Il y a un autre projet porté par des citoyens et des acteurs métropolitains baptisé Banlieue capitale. Une entente entre ce projet et le vôtre est-elle envisageable ?

Nous partageons une même ambition, celle de faire émerger de nouveaux imaginaires autour de la banlieue. Nous sommes prêts à en être le porte-drapeau.

L'un des points déterminants pour ce genre de candidature est l'adhésion populaire, comment comptez-vous fédérer les habitants, les artistes ou encore les entreprises autour de cette candidature ?

La mobilisation se fait par cercles concentriques. Des rendez-vous citoyens ont été organisés et continueront à l'être par l'association, dans chaque quartier de Saint-Denis, dans chaque



Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune, maire de Saint-Denis.

© Stephan Gradiou

ville de Plaine Commune, demain à l'échelle du département et avec tout partenaire qui se manifestera. Qu'est-ce qui fait la culture ? Quelles sont nos forces, nos faiblesses ? Que veut-on raconter collectivement ? Vers où voulons-nous aller ? Quel est notre territoire de demain ? Toutes ces rencontres vont nourrir l'écriture du projet de candidature lui-même. Dans les deux ans qui viennent, il y aura aussi des événements plus collectifs, des actes artistiques et culturels forts, des rendez-vous nomades. Pour faire de ce grand laboratoire culturel et citoyen, une fête.



Une compétition qui en vaut la peine

Au vu des retombées économiques et de l'attractivité qu'il procure, le label Capitale européenne de culture est toujours très convoité. Mais un peu à l'image de la candidature pour les Jeux 2024, obtenir le label, c'est aussi se plier à des règles strictes et accepter le principe d'une compétition avec d'autres villes françaises.

« **C**andidater au label Capitale européenne de la culture, c'est entrer en compétition avec d'autres villes françaises. On peut regretter cet esprit de compétition, mais c'est une réalité à avoir bien en tête lorsqu'on se lance dans la course », prévient, en fin connaisseur, Bernard Latarjet, lui qui fut l'un des artisans de Marseille-Provence 2013, la dernière lauréate française en date.

Une compétition aux règles strictes

Un label convoité qui répond à un règlement invariable depuis 1985, date de sa création par l'Union européenne. Celui-ci veut que, chaque année, deux villes de deux états-membres de l'Union, soient désignées. En 2028, ce sera au tour d'une ville française et d'une ville tchèque. Six ans avant l'année Capitale, les pays concernés devront officialiser l'ensemble de leurs villes candidates. De 2022 à 2024, les dossiers seront ainsi examinés puis départagés par un jury d'experts. Les noms des heureuses élues ne seront connus qu'en 2024, soit quatre ans avant l'année Capitale.

Des villes porte-étendards de candidatures régionales

Autre condition imposée par la Commission européenne : chaque candidature doit être portée nommément par une ville. Athènes en 1985, Porto en 2001 ou La Valette en 2018... Pas une exception à cette règle. Une condition purement formelle car, le plus souvent, les dossiers retenus ont été le fruit de dynamiques métropolitaines voire régionales. Cela a été flagrant pour Lille 2004 où l'une des ambitions était de transformer 12 friches industrielles en des lieux de culture et de création. Ces lieux, baptisés Maisons Folie, s'étendaient sur un vaste territoire allant de Tourcoing à Maubeuge et intégrant même les villes belges de Mons et de Courtrai. Même logique régionale pour Marseille-Provence 2013 où les intercommunalités Pays d'Aix, Agglopolé Provence, Pays d'Aubagne, Pays de Martigues et Arles faisaient partie intégrante du projet. La candidature de Saint-Denis-Plaine Commune 2028 se place donc dans les pas de ses prédécesseuses françaises puisque Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de

Plaine Commune, la souhaite « à l'échelle de la Seine-Saint-Denis et ouverte à toute la banlieue parisienne. »

Des retombées réelles, un levier pour transformer la ville

Bien sûr, le label offre aux territoires lauréats un rayonnement international. En 2013, le prestigieux *New York Time* avait classé Marseille 2^e destination la plus attractive après Rio, ville olympique en 2016. Mais surtout, ce label est un formidable levier pour transformer la ville. À Marseille, il a attiré des centaines de millions d'euros venant de l'Union européenne, de l'État, des collectivités locales et du secteur privé. Au total, ce sont quelque 800 millions d'euros d'investissement qui ont permis à Marseille de construire ou de rénover de nombreux musées et d'équipements culturels. Une vraie transformation urbaine appréciée encore aujourd'hui par les amoureux du Vieux-Port, entièrement aménagé pour l'occasion. Tout comme les Jeux olympiques et paralympiques, le label Capitale européenne de la culture laisse derrière lui de nombreux héritages pérennes aux habitants.

Questions à Bernard Latarjet, conseiller de Marseille-Provence 2013

« Avec ce label, nous avons changé la ville »

Vous avez été l'un des grands artisans de Marseille-Provence, capitale européenne de la culture en 2013. Selon vous, quels sont les points dans votre dossier de candidature qui ont été déterminants pour remporter le vote du jury ?

Il y a eu plusieurs points déterminants. D'abord, nous avons convaincu le jury que nous étions le territoire candidat à avoir le plus besoin du label. Je le dis sans aucune gêne car c'était vrai ! À l'époque, Marseille était une ville totalement sous-équipée et confrontée à une situation économique très dégradée. Ensuite, nous nous sommes tout de suite posé la question de savoir ce qu'il restera aux habitants après 2013. Nous n'avons donc pas conçu un grand feu d'artifice sans lendemain. Après, nous avons démontré que tout un territoire était derrière cette candidature en mobilisant les associations, les habitants, les acteurs socioculturels, le corps enseignant et les entreprises. Enfin, nous nous sommes donné les moyens humains, matériels et financiers pour porter notre dossier de candidature.

Quand on évoque Marseille-Provence 2013, on pense tout de suite à la création du Mucem* ou encore à l'extension de la friche la Belle de mai. Quels ont été les autres

bénéfices de ce label ?

Entre les travaux et les aménagements, on estime que le label Capitale européenne a généré quelque 800 millions d'euros d'investissement pour Marseille et sa région. Des quartiers, des places, des équipements culturels... Avec ce label, nous avons changé la ville. Mais les bénéfices ne se limitent pas à cela. Le travail effectué lors de l'élaboration du dossier de candidature a institué la culture du « travailler ensemble ». On a fait se rencontrer et travailler ensemble les musées et les théâtres, les écoles et les artistes, les institutions culturelles et les entreprises. C'est cette volonté de dialoguer qui a assuré de la pérennité aux événements que nous avons créés. Je pense notamment au GRD 2013, un grand parcours pédestre et artistique animé par des artistes locaux ; ou encore la biennale des arts du cirque. C'est en créant du commun qu'on inscrit les choses durablement dans le temps.

Quel regard portez-vous sur la candidature Saint-Denis-Plaine Commune ?

Un regard bienveillant. Choisir un territoire de banlieue serait novateur pour ce label créé en 1985. Cela permettrait également à l'Union européenne de lancer une réflexion sur l'avenir des métropoles européennes



dans les années à venir, de réinventer les liens entre les centres urbains et leurs périphéries. Saint-Denis-Plaine Commune Capitale européenne de la culture en 2028 ferait souffler un vent de jeunesse sur ce label. En tout cas, c'est le message que je porterais si j'étais membre du jury.

► Recueillis par H.C-T.

* Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Les étapes de la candidature

Mars 2021 : création de l'association de préfiguration Capitale 2028.

Mai à octobre : mise en œuvre des actions de mobilisation citoyenne.

2022-2024 : co-écriture du programme, résidences artistiques et olympiade culturelle.

Automne 2022 : dépôt de la candidature.

Fin 2023 : sélection du projet par un jury européen.

2024 : annonce de la ville lauréate.

2024 à 2030 : programme développement culturel du territoire.

2028 : année Capitale.

Les villes françaises lauréates

- Paris en 1989.
- Avignon en 2000.
- Lille en 2004.
- Marseille-Provence en 2013.

Retombées pour Lille 2004

Plus de 2 500 manifestations culturelles lors de Lille 2004. 9 millions de visiteurs pour la métropole lilloise en 2004.

Une candidature qui nous ressemble

Si le dossier de candidature reste à co-construire avec l'ensemble des habitants, il a néanmoins l'ambition d'incarner l'identité de la Seine-Saint-Denis, un territoire jeune, riche de sa diversité et qui interroge sans cesse son passé pour réinventer la ville de demain.

Célébrer un territoire riche et fier de sa diversité

Plaine Commune est le territoire le plus jeune et le plus divers de France, où près de 148 langues sont parlées quotidiennement. C'est aussi un bassin de vie dessiné par de grandes innovations architecturales et urbaines. C'est à Saint-Denis qu'est né, avec la Basilique, l'Art gothique qui influença l'Europe entière. C'est aussi à Plaine Commune que l'on peut encore admirer certains des plus beaux exemples d'architecture industrielle. Un vrai patrimoine historique, témoin d'un passé de travail, que les villes de Plaine Commune ont toujours tenu à préserver. C'est également à Stains, à Pierrefitte-sur-Seine ou encore à Épinay-sur-Seine que des milliers de familles habitent les Cités jardin. Sans oublier les grands ensembles urbains des années 60 et 70 qui sont au cœur de la plus grande mutation urbaine actuellement menée en France. Plaine Commune, et plus largement la Seine-Saint-Denis, c'est aussi un lieu de vie et de travail pour des milliers d'artistes et de professionnels du spectacle. Un territoire ouvert sur le monde qui s'est approprié et qui a popularisé les cultures

urbaines en France. Un territoire atypique où des institutions culturelles et des tiers-lieux innovent et font de l'art et de la culture l'un des ciments du *vivre ensemble*. C'est cette vitalité que la candidature Saint-Denis-Plaine Commune, Capitale européenne de culture, ambitionne d'honorer et de renforcer en encourageant partout la pratique et l'enseignement des arts.

L'art et la culture pour repenser la ville de demain

Ce label offre également au territoire l'occasion et les moyens de réinventer collectivement la ville de demain. Une ville où des lieux de vie et de travail seraient pensés autour de la culture et des pratiques artistiques. La culture et l'art pour humaniser la ville et comprendre ses mutations, c'est tout le sens de la démarche baptisée Territoire de la culture et de la création (TCC) initiée par Plaine Commune. Celle-ci accompagne, depuis des années déjà, les grands projets d'aménagement urbains du territoire en y créant des résidences artistiques où les habitants interrogent le passé et l'avenir de leur quartier.

Faire de la culture et des arts le cœur battant de la vie dans nos quartiers, c'est sans doute la plus grande ambition affichée par Saint-Denis-Plaine Commune dans cette candidature. Pour cela, le projet a identifié, sur tout le territoire de Plaine Commune, une vingtaine de pépites et de lieux en mutation urbaine. Parmi ces pépites, on peut citer les Laboratoires Éclair à Épinay-sur-Seine, les Halles Babcock à La Courneuve et le Fort d'Aubervilliers. Trois sites témoins du passé industriel du territoire et qui sont aujourd'hui au centre de projets d'aménagement structurés autour de la culture et de l'activité artistique. C'est cette idée que souhaite porter le dossier de la candidature de Saint-Denis-Plaine Commune à savoir : créer de nouvelles centralités de vie organisées autour de la culture et des pratiques artistiques. Telles sont les grandes lignes du projet qui sera à co-construire et à préciser avec l'ensemble du territoire. Pour cela, une association de préfiguration Capitale 2028 a été créée en mars dernier pour organiser et mettre en œuvre la mobilisation autour de la candidature.

La Flèche : symbole d'une fierté collective et d'une ambition commune

Toute grande ambition, pour se concrétiser un jour, doit avoir une ligne d'horizon, un fil rouge capable de la fixer dans le temps. Pour Saint-Denis-Plaine Commune 2028, cette ambition sera incarnée par le remontage de la flèche de la basilique Saint-Denis, l'un des chefs-d'œuvre de la grande innovation architecturale que fut l'art gothique. Du haut de sa flèche culminant à 90 mètres, la basilique royale a, pendant 468 ans, coiffé Notre-Dame de Paris et dominé l'Île-de-France, avant d'être détrônée, en 1687, par le dôme des Invalides (107 mètres). Fragilisée par une série de tempêtes, la flèche, qui menaçait de s'effondrer, a finalement été démontée en 1847. La volonté de la remonter a resurgi dès les années 70, sans aboutir. Il a fallu attendre les années 2010 pour que le projet soit réinvesti fortement, avec la création en 2017 de l'association Suivez la Flèche à qui le président François Hollande a confié la maîtrise d'ouvrage de la flèche. Récemment, le projet a connu un tournant décisif avec le soutien apporté à hauteur de 20 millions d'euros par les Départements d'Île-de-France dans le cadre du Fonds de solidarité interdépartemental pour l'investissement (FS2i). Cette somme à laquelle s'ajoute le soutien de la Région de 7 millions d'euros, de la ville de Saint-Denis et de Plaine Commune couvre la quasi-totalité du budget d'investissement du chantier. Celui-ci commencera dès septembre prochain avec le début des fouilles archéologiques et les travaux de consolidation de la basilique et s'achèvera, comme un symbole, en 2028 année capitale. Plus qu'un fil rouge, le chantier de la flèche formera un récit commun entre les habitants et leur histoire, un trait d'union entre savoir-faire anciens et nouvelles technologies et un passage de témoin entre un artisan et son apprenti. Le symbole d'un territoire qui questionne son passé et réinvente son avenir.



Parole à...



© Simon Lambert

Julien de Saint Jores, directeur de l'association Suivez la Flèche

« L'occasion pour notre territoire de renouer les fils de sa riche histoire »

« La candidature de Saint-Denis à la Capitale européenne de la culture en 2028 est l'occasion pour notre territoire de renouer les fils de sa riche histoire. Doté d'un héritage patrimonial exceptionnel symbolisé par sa basilique, Saint-Denis rayonne aussi depuis plusieurs décennies par son influence dans la création contemporaine et les cultures dites urbaines. Si le remontage de la flèche est un emblème pour la candidature de Saint-Denis, il doit se situer à la convergence de ces identités. Ce chantier unique sur un monument historique n'a pas seulement un enjeu patrimonial : il doit aussi inspirer aux artistes et aux acteurs culturels des projets qui permettront de favoriser l'appropriation par les habitants de la basilique et de sa flèche retrouvée. »

© Pierre La Tulzo



Fiona Meadows, architecte, responsable de programmes et commissaire d'exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine

« Répondre à une exigence d'excellence »

« Cette candidature devra porter plusieurs principes. D'abord, elle devra encourager la diversité des pratiques artistiques sur tout le territoire. Ensuite, l'apprentissage de ces pratiques, notamment chez les jeunes, devra répondre à une exigence d'excellence. Pour cela, il me semble primordial que l'enseignement des arts soit confié à des professionnels, donc à des artistes confirmés. C'est cette exigence d'excellence qui sera le gage de pérennité. Et puis les habitants de Seine-Saint-Denis méritent l'excellence, c'est ce que nous a démontré Jean Bellorini lorsqu'il était à la tête du théâtre Gérard-Philipe. Enfin, pour encourager la diversité des pratiques artistiques, il faudra que ce label puisse permettre la création d'une constellation d'équipements culturels sur tout le territoire qui en manque cruellement.



© Christophe Fillieule

Juliette Bompont, cofondatrice de la SCIC La Main 9-3-0

« Nous avons énormément d'atouts »

« Des villes françaises se sont lancées plus tôt que nous dans la course, mais la candidature de Saint-Denis-Plaine Commune dispose de nombreux atouts. Nous sommes le territoire le plus jeune et le plus divers de France. C'est ici que beaucoup d'artistes vivent et travaillent. On compte également beaucoup d'acteurs culturels et associatifs. Depuis des années, l'art, la culture et l'éducation populaire sont au cœur de l'action menée par les villes. C'est ici aussi que l'on redonne une seconde vie à notre patrimoine industriel. Nous avons énormément d'atouts. Je suis convaincue que cette phase de préparation de notre dossier de candidature sera une occasion unique pour créer une réflexion collective et partagée sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune et même au-delà. »



© Jeanne Frank

Penda Diouf, auteure

« Un rayonnement à l'international, bien au-delà du périph' »

« Saint-Denis est une ville à l'histoire et à l'architecture très riche. Une ville digne des grandes capitales comme New York avec une population cosmopolite. Une ville forte des rencontres qui façonnent son territoire au quotidien. Une ville qui dessine de nouvelles politiques porteuses d'avenir grâce à sa jeunesse. Une ville avec des réseaux de solidarité et d'entraide importants. Une ville où l'art et la culture se créent dans les institutions mais aussi en dehors. Une ville en constant renouvellement, aux mille et un visages. Ce label c'est un rayonnement à l'international, bien au-delà du périph' »

Terredesport

L' **interview**

3 Questions à... Marius Hamelot, Président de SAS Minimum

En quoi Le Pavé, est-il si innovant ?

C'est un matériau sain, sans résine ni agent chimique. Il est polyvalent, malléable, très résistant et facile d'entretien. Il est fabriqué à partir de déchets récupérés localement et entièrement personnalisable. Le Pavé se scie, se perce, se ponce. Nos plaques se travaillent aussi facilement que le bois, tout en gardant les propriétés atypiques du thermoplastique.

Vous avez décroché une belle commande pour les Jeux 2024. C'était inespéré ?

Inespéré je ne sais pas, car nous avons beaucoup travaillé pour. C'est en tout cas une vraie fierté, une opportunité qui se présente peu de fois dans la vie d'une entreprise. C'est grisant. Nous en espérons des retombées locales, voire internationales. Cela permet à une start-up jeune comme la nôtre de pouvoir se projeter, de planifier, d'avoir une vision sur trois ou quatre ans.

Que pouvez-vous dire sur l'ambition environnementale de ces Jeux 2024 ?

Dans nos échanges avec les organisateurs, je peux vous assurer que nous avons senti un vrai engagement en la matière, une envie de mettre la durabilité, l'utilité et l'innovation au cœur du projet. La contribution positive de cet événement sportif me semble constituer un enjeu bien réel pour la Seine-Saint-Denis et bien au-delà.

SAS Minimum une start-up portée par les Jeux 2024

La start-up locale, spécialisée dans l'éco-construction, a obtenu, grâce aux Jeux 2024, la plus belle commande de sa jeune existence. En effet, SAS Minimum fabriquera 2 500 sièges du futur Centre aquatique olympique (CAO).

Fondée sur l'ancienne friche Christoffle à Saint-Denis, SAS Minimum a vite grandi. La jeune start-up, nichée depuis peu sur les terres d'Aubervilliers pour se rapprocher des chantiers des Jeux 2024, est passée, en moins de trois ans, d'un projet étudiant à une entreprise affichant une réussite insolente : 15 employés et + 400 % de croissance sur les douze derniers mois.

À l'origine du projet, deux amis d'enfance. Issus d'un même village de Bretagne, Jim Pasquet et Marius Hamelot ont en point commun un attachement viscéral à la protection de l'environnement et à l'économie circulaire. « Tout est parti d'un constat d'urgence sur la problématique des déchets plastiques, explique le diplômé en architecture, Marius Hamelot. Chaque année, 311 millions de tonnes de plastique sont produites. Sur cette quantité, 98 % se retrouvent finalement dans la nature, puis les océans. Face à ce gâchis écologique et économique, nous avons réfléchi à un projet de récupération et de valorisation des déchets plastiques. »

Donner sens et usage aux déchets

Le concept de SAS Minimum prend forme : aller chercher le plastique dans des gisements peu exploités, pour venir l'emprisonner dans un format qui permet de le proposer dans un produit

avec une longue durée de vie. « Il s'agit de donner un sens et un usage aux déchets », résume d'un trait le co-fondateur de SAS Minimum. Autre ambition : proposer un produit dont l'argument de vente ne soit pas seulement écologique, mais aussi le design lui-même. Ainsi naît Le Pavé, qui se présente sous forme de plaques de paillettes colorées, aux faux airs de terrazzo. Les clients de SAS Minimum proviennent du secteur du bâtiment, de la construction. Des architectes, des designers, des scénographes, des industriels, des cuisinistes.

Une commande dantesque

Prochain gros défi : des sièges de gradin pour les futurs jeux olympiques. SAS Minimum a en effet été choisie pour fabriquer 2 500 sièges du futur Centre Aquatique Olympique et 8 500 autres pour l'Arena 2 (voir encadré).

« Nous nous sommes inscrits sur la plateforme ESS 2024*, l'un des outils mis en place par l'organisation des JO pour promouvoir le savoir-faire des start-up locales. (...) C'est grâce à ce référencement, que nous avons été contactés par une filiale de Bouygues pour mener à bien ce chantier. »

Si les JO bénéficient clairement aux start-up locales, celles-ci souhaitent en retour en faire aussi profiter le développement économique local. Marius Hamelot et ses équipes travaillent également en parallèle avec les acteurs locaux pour mobiliser la population francilienne. Dix millions de bouchons de bouteilles devraient ainsi être issus de collectes citoyennes et transformés en matériau.

* Économie sociale et solidaire 2024
Plus d'infos sur SAS Minimum :
<http://www.sasminimum.com>

Zahia Ziouani : la maestria

Cheffe d'orchestre

Créatrice et dirigeante de l'orchestre
et de l'académie Divertimento

Chevalier et officier de l'ordre national des Arts et des Lettres, chevalier et officier de l'ordre national du Mérite, prix Adami de l'Artiste citoyen en 2017, prix de l'Artiste du monde arabe en 2016, prix du président de la République algérienne, prix « coup de cœur » de la Femme d'influence, trophée de la Réussite au féminin... Mais comment Zahia Ziouani a-t-elle fait pour obtenir autant de distinctions ? Et comment est-elle parvenue à devenir l'une des premières – et encore trop rares – femmes cheffes d'orchestre en France ?

« C'est vrai qu'avec mon profil atypique – je m'appelais Zahia, je venais d'un quartier populaire, j'étais jeune, j'étais une femme – ce n'était pas du tout évident de me voir à cette place-là. On me conseillait de me concentrer sur mes études, à défaut sur mes études d'instrument, et on me décourageait de m'orienter vers cette carrière de direction d'orchestre. Mais, je suis assez convaincue que si j'ai réussi la carrière que j'ai aujourd'hui, c'est parce que je suis une femme et que j'ai grandi en Seine-Saint-Denis. »

« Ce qui m'a fascinée, c'est l'esprit du collectif d'un orchestre, la richesse de tous les instruments, la puissance que ça peut avoir. »

Issue d'une famille modeste, mais mélomane, Zahia Ziouani doit aussi beaucoup à ses parents qui écoutaient de la musique classique et qui l'ont toujours encouragée. À huit ans, elle dirige la chorale de son école et suit, au conservatoire, des cours de guitare classique : un instrument qu'elle aime, mais qui ne lui permet pas de jouer dans un orchestre, contrairement à l'alto qu'elle apprend dès 12 ans. Et là, c'est la révélation : « Ce qui m'a fascinée, c'est l'esprit du collectif d'un orchestre, la richesse de tous les instruments, la puissance que ça peut avoir. En plus, en étant artiste, on est vraiment au centre, devant le chef d'orchestre. »

À 17 ans, au lycée Racine à Paris, qui accueille des jeunes musiciens de haut niveau, Zahia Ziouani découvre l'image que les gens de l'extérieur ont de la Seine-Saint-Denis, leurs préjugés, l'étonnement

des professeurs face à quelqu'un du 9.3 qui a de très bonnes notes à l'école et qui réussit dans la musique. Comme toute ado, elle a des doutes, l'angoisse de ne pas y arriver, alors elle redouble d'énergie et travaille d'arrache-pied. À 20 ans, après une formation auprès du célèbre maestro Sergiu Celibidache, elle enseigne au conservatoire de Stains et crée Divertimento, un orchestre professionnel de 70 musiciens. En parallèle, elle dirige l'orchestre national d'Algérie (de 2007 et 2013) et parcourt le monde en tant que cheffe d'orchestre invitée : à l'orchestre philharmonique royal de Liège, à ceux de Turin et de Strasbourg, à l'orchestre de l'opéra de Kharkiv en Ukraine, aux orchestres nationaux de Lille, des Pays de la Loire ou de Malte, à l'orchestre régional de Cannes PACA, à l'orchestre Les Siècles, à la Philharmonie nationale de Bosnie-Herzégovine, à l'orchestre symphonique du Caire et à de nombreux autres orchestres d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Plus de 2 000 concerts à son actif

Avec plus de 2 000 concerts à son actif, Zahia Ziouani aurait pu se contenter d'une carrière déjà exceptionnelle, mais non : « J'avais envie de diriger, de vivre ma vie de cheffe d'orchestre et, aussi, de faire des projets différents et de faire bouger les choses. » En 2018, soit dix ans après avoir monté l'orchestre Divertimento, elle crée l'académie Divertimento afin d'offrir aux jeunes du territoire une formation d'excellence à l'orchestre. Divertimento devient un modèle pour d'autres projets, comme celui de Démon qu'elle dirige à la Philharmonie de Paris ou comme ceux qu'elle a initiés dans plusieurs autres régions de France. « Mais on reste avant tout un orchestre de Seine-Saint-Denis, précise-t-elle, et j'aimerais d'ailleurs qu'on ait, dans notre territoire, un lieu emblématique pouvant accueillir un orchestre symphonique et de grands projets culturels. »

Programme de l'orchestre symphonique Divertimento sur losd.fr

📍 Orchestre Symphonique Divertimento

Cité de la musique



© Christophe Fillieule

« Il y a 20 ans, quand j'ai commencé à construire le projet de l'orchestre Divertimento et à défendre l'excellence, ce n'était pas du tout dans l'air du temps. Les élus locaux en étaient plutôt convaincus, mais les grandes institutions de la culture me renvoyaient, parfois de façon un peu dure, vers du "très socioculturel" ou vers la politique de la ville, sans prendre conscience que je défendais le fait que ce n'est pas parce qu'on habitait Stains ou Saint-Denis qu'on avait le droit à une culture au rabais. »

« Je me nourris d'une double culture puisque je suis française, je suis née en France, j'ai grandi en France, mais mes parents sont d'Algérie. J'ai cette double culture et j'essaie de montrer que de nombreuses œuvres de l'histoire de la musique sont nées de cette rencontre entre deux cultures. »

« La musique, c'est avant tout des émotions que j'essaie de faire vivre dans le public. Je veux que le public puisse ressentir les émotions que je ressens en dirigeant. »



© Christophe Fillieule

Algérie-France, une symphonie pour 2012

Concert pour la Fête nationale, 2013



© Christophe Fillieule

« Depuis cinq ans, les mentalités ont un peu évolué. Les musiciens attendent avant tout d'avoir un bon chef d'orchestre en face d'eux, que ce soit une femme ou un homme. Mais dans le fond, les choses n'évoluent pas beaucoup. Les quelques femmes cheffes d'orchestre dirigent

toutes leur propre orchestre et aucune n'a encore été nommée à la tête d'un grand orchestre national. Ce n'est pas une question de capacité. C'est juste que les décideurs sont encore des hommes "un peu vieille génération" et que personne ne prend de décisions audacieuses. »

« Avec l'orchestre, on essaie de se saisir de sujets d'actualité, mais c'est plus un point de vue philosophique qu'opportuniste. Je trouve important de montrer que l'orchestre n'est pas un univers en dehors de son temps, mais qu'on peut tout à fait coller à des sujets d'actualité et les traiter en musique. »

« De toute ma carrière, je n'ai jamais rencontré un jeune qui refuse d'entrer dans une salle de concert. Ça n'existe pas. Tous les jeunes sont curieux par nature. Ils écoutent. Ils aiment ou pas, mais la plupart du temps, ils aiment parce que je fais en sorte qu'ils puissent écouter un concert de l'orchestre symphonique avec toute sa grandeur et son énergie. Ça n'a rien à envier à un concert de rock et ils ne s'attendent pas du tout à cette expérience, à ressentir autant d'énergie et à vivre autant d'émotions. »

Kanfen, janvier 2020



© Christophe Fillicole



© Christophe Fillicole



Cité Cinéma, 2012

© Christophe Fillicole

Breakdance symphonique

« Quand on vient assister à un concert symphonique et qu'on voit un danseur de breakdance, au début, on est surpris, mais quand on ressort, ça nous paraît évident parce que cette musique a été faite pour être dansée. Qu'importe le style, en fait ! Pour moi, l'important, c'est de proposer un contenu surprenant, mais qui, au final, quand on ressort, paraisse évident. J'aime bien susciter ce genre de réflexion dans mes projets et faire bouger les lignes. »

« J'ai toujours défendu le fait qu'on pouvait être investi localement tout en menant une carrière, jouer à la Philharmonie et être invité par des orchestres internationaux. Je ne veux pas non plus choisir entre la transmission et l'activité artistique. Ce sont deux aspects qui, pour moi, sont très complémentaires et j'en ai fait une force de l'orchestre. C'est un modèle assez unique pour faire découvrir la musique et pour former des futurs talents de la musique classique. »



© Christophe Fillicole

GROUPE TRANSITION CITOYENNE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 57 21

LA JEUNESSE, UNE PRIORITÉ POUR LA SORTIE DE CRISE

Depuis maintenant plus d'un an, nos vies sont bousculées par la pandémie et ses conséquences. La jeunesse, notamment, a été particulièrement touchée. On ne compte plus les nombreux facteurs pouvant mener à des situations d'isolement, de précarité, voire de détresse : fermeture des universités, des lieux de convivialité ou des équipements sportifs, difficultés financières, obstacles à l'insertion professionnelle, incertitudes sur l'avenir... Pour les plus jeunes, la perturbation des rythmes scolaires et les difficultés de l'école à la maison s'ajoutent également à l'anxiété que peut générer la crise sanitaire.

Cette situation montre la nécessité de porter une attention particulière aux jeunes, tant pour répondre à l'urgence actuelle que pour envisager le plus long terme. Des aides pour l'accompagnement psychologique ont été mises en place, et le plan « 1 jeune, 1 solution » doit permettre d'ouvrir des perspectives professionnelles aux jeunes. D'autres leviers sont possibles, notamment les aides sociales, avec par exemple une réflexion sur l'extension de dispositifs existants, comme le RSA, à des publics plus jeunes.

A Plaine Commune, territoire particulièrement jeune, les élu-e-s du groupe Transition Citoyenne s'impliquent fortement auprès des jeunes. Différentes actions ont été organisées, avec des formats adaptés aux contraintes sanitaires lorsqu'il le fallait : actions de solidarité dans les résidences étudiantes, formations organisées à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), forums des jobs d'été, pour n'en citer que quelques-unes.

Il nous faut maintenant, sans plus attendre, travailler à la sortie de la crise et faire en sorte que la jeunesse puisse retrouver à la fois une vie sociale riche, une forme de stabilité économique et psychologique, et des perspectives d'avenir nombreuses et désirables. Dès cet été, cela passe par l'organisation de festivités, adaptées aux restrictions, qui permettront à celles et ceux qui ne partent pas ou peu en vacances de retrouver de la convivialité dans nos quartiers. Les universités présentes sur le territoire sont également des partenaires essentiels, avec lesquels les liens doivent être renforcés dès la rentrée. Enfin, des initiatives locales comme la mise en place de Conseils des Jeunes peuvent œuvrer à la mobilisation citoyenne de ces populations.

La jeunesse est notre avenir, nous ne l'abandonnons pas !



Florence LAROCHE, vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur et de l'innovation. Et les élu-e-s du groupe Transition Citoyenne.

GROUPE PLAINE COMMUNE EN COMMUN

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex

SANTÉ PUBLIQUE : LEVONS LES BREVETS SUR LES VACCINS ET RENFORÇONS LES SERVICES PUBLICS !

Nous apprenons que le laboratoire Pfizer a de nouveau augmenté le prix des doses des vaccins contre la Covid-19. En passant de 12 à 19,50 euros, quelle est la raison d'une telle décision ? La réponse est claire : les laboratoires profitent de la crise sanitaire pour s'enrichir !

A l'heure où le taux d'incidence se maintient à un niveau préoccupant – surtout en Seine-Saint-Denis –, que la crise sanitaire a aggravé la crise sociale plongeant toujours plus de personnes dans la très grande précarité, cette attitude n'est clairement acceptable et il faut que cela cesse ! L'argent public ne doit pas servir à verser des dividendes aux actionnaires des grandes entreprises pharmaceutiques !

Dans les pays les plus pauvres, c'est 9 personnes sur 10 qui n'auront pas accès à la vaccination contre la COVID-19 en 2021. Nous devons exiger la levée des brevets sur les vaccins afin que ces derniers deviennent un bien commun de l'humanité.

Cette exigence n'est ni une utopie, ni un vœu pieu ! En effet, le vaccin « Salk », fut essentiel à la campagne mondiale pour éradiquer la polio, l'une des maladies les plus meurtrières, dans les années 60. Salk n'a jamais breveté son vaccin contre la polio afin d'en permettre une plus large diffusion. Il estimait que sa découverte devait appartenir au peuple, puis a ajouté : « Pourrait-on breveter le soleil ? ».

Mener cette bataille pour la levée des brevets ne peut se faire sans un renforcement des services publics de la santé, de l'éducation, pour assurer une sortie par le haut de cette crise.

Alors que certains enfants retrouvent une nouvelle fois le chemin de l'école, nous déplorons encore le manque de moyens alloués dans la continuité pédagogique. Le travail en ligne et en autonomie reste une réelle difficulté pour l'ensemble des élèves, notamment pour celles et ceux dont la présence d'un-e enseignant-e est essentielle pour la compréhension des apprentissages.

Les conditions de travail de nos soignant-e-s ne s'arrangent malheureusement pas. Entre les démissions à la chaîne, les burn out, les bricolages d'outils médicaux, et le non versement des primes et salaires, les agent-e-s des services hospitaliers et professionnels libéraux suffoquent !

Pourtant des solutions existent pour financer les services publics à la hauteur des besoins. Nous souhaitons une lutte de fond, en commençant par la mise en cause des logiques économiques inégalitaires et destructrices. Si quelqu'un doit payer la crise, ce sont ceux en profitent qui doivent mettre la main au porte-monnaie ! C'est une question de justice sociale !

David Prout, Nasteho Aden, Eric Morisse, et l'ensemble des élu-e-s du groupe Plaine Commune en commun.

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 14. Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr – Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

2021 UNE ANNEE DE TRANSITION BUDGETAIRE

Le vote du budget est un acte politique majeur de ce début d'année pour Plaine Commune.

Il a été adopté le 9 février dernier par une large majorité dont nous faisons partie, seul les élus du groupe Centre, les Républicains et Indépendants ne l'ont pas voté.

C'est un budget de transition, nous soutenons la démarche qui consiste à faire une pause afin de renégocier le pacte financier avec les villes. Ceci est la conséquence du transfert des ressources financières de Plaine Commune vers la Métropole du Grand Paris.

La pérennité du Territoire de Plaine Commune est posée, nous sommes attachés à notre collectivité qui porte des missions de service public de proximité et des projets d'aménagements pour le Territoire. La MGP avait pour ambition une plus grande péréquation à l'échelle métropolitaine afin de lutter contre les inégalités territoriales entre l'ouest et l'est de la Métropole. Nous constatons que cet objectif n'est pas en voie d'être atteint.

GROUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 – Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.fr

« RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE L'AUTOMOBILE »

Dans le cadre du plan France Relance, une enveloppe de 100 millions d'euros doit permettre d'accélérer le développement d'infrastructures de recharges électriques rapides sur les axes d'autoroutes concédées et sur une partie des axes de service situés sur le domaine public du réseau routier National.

Si ces aides à la mobilité électrique répondent aux besoins de déplacements de grandes distances elles ne suffisent pas à réaliser l'objectif annoncé par l'exécutif de l'installation de 100.000 bornes de recharge fin 2021.

Le Gouvernement n'a pas prévu de moyens supplémentaires pour soutenir les collectivités comme Plaine Commune dans le déploiement de ces infrastructures de recharge indispensables pour franchir une étape capitale à la mobilité électrique.

Ce mode de déplacement étant particulièrement adapté aux centres urbains comme la région parisienne où les parcours se font très majoritairement sur de courtes distances.

Malgré la crise sanitaire et les coûts encore élevés, nombre de nos concitoyens ont franchi le pas, les véhicules électriques connaissent une progression inédite et si la tendance se poursuit, le parc automobile français pourrait comporter plus d'un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables fin 2022.

Pour réussir la transition énergétique de l'automobile, il est indispensable que les infrastructures de recharges suivent.

A l'échelle de la région Ile de France l'implantation de 8 000 bornes de recharge sont jugées nécessaires.

Plusieurs opérateurs proposent des offres d'implantations sur l'espace public. Chacune de ces offres présentent des avantages et des inconvénients, mais de nombreuses interrogations complémentaires restent en suspens, ou s'arrête le transfert de compétence, qui gère le maillage des bornes, qui organise le déploiement, est-ce que les bailleurs publics et privés sont prêts à installer des bornes sur leur patrimoine et finalement, faut-il installer des bornes de recharge sur l'espace public en libre-service ? ou créer des espaces de recharge gérés par des opérateurs à l'image des stations-services ?

Les neuf Villes de Plaine Commune ne peuvent se passer d'une étude approfondie de ces projets de déploiement et garder leur rôle primordial de rester seule maîtresse d'agir sur le territoire.

Patrice Konieczny, président de groupe et l'ensemble des élus du groupe Centre, les Républicains et Indépendants.

Pour en revenir au budget, deux choix financiers sont à saluer. D'une part un million d'euros seront consacrés à l'éclairage public dans un objectif de performance énergétique. Et d'autre part, une politique de renforcement de la végétalisation de l'espace public avec 1,2 million en plus de l'enveloppe habituelle. Par contre, nous devons progresser en matière de réduction des déchets, le travail de sensibilisation doit s'accroître. La création de plusieurs ressourceries et recycleries est nécessaire à l'échelle des Villes afin de donner une seconde vie aux objets qui terminent aux encombrants. C'est aussi l'opportunité de favoriser l'économie sociale et solidaire en favorisant le tri, le ré-emploi et le recyclage.

C'est une démarche éco-responsable qui doit aussi être notre ligne de conduite pour des questions environnementales et budgétaires à la fois.

Les écologistes ont toujours été attachés à l'échelon inter-communal, nous devons nous donner les moyens de surmonter ce contexte difficile pour préserver une ambition Territoriale. Nous avons une certaine idée du projet de Plaine Commune.



Kader CHIBANE Co-président du groupe des élus d'Europe Ecologie Les Verts et Citoyens
MEMBRES DU GROUPE :
1^{er} Vice-président : Philippe Monges (L'Île-Saint-Denis)
Conseiller(e)s Territoriaux délégué(e)s : Dominique Carré (Pierrefitte), Dina Deffairi Saissac (Saint-Ouen) Kader Chibane (Saint-Denis), Essaadia Laalioui (Saint-Ouen), Jean Noel Miche (Stains), Héliène Puech (Saint-Ouen).

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, GÉNÉRATION.S ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

LE PERMIS DE LOUER ET L'ENCADREMENT DES LOYERS : DES OUTILS POUR RÉGULER LE MARCHÉ DU LOGEMENT LOCATIF

Notre territoire est attractif par sa proximité avec Paris et le réseau de transport. Les transformations urbaines en cours depuis plusieurs années vont s'accroître avec les projets autour des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et une nouvelle offre de transports en commun dans le cadre du Grand Paris Express.

La rareté des biens en location dans la Métropole et plus particulièrement en 1^{er} couronne, instaure une pénurie de logements. Le risque est de voir une envolée des prix des loyers et le coût de l'habitat se déconnecter de l'économie réelle. Creusant ainsi un fossé entre un territoire porteur de grands projets urbains et sa population.

Pour protéger nos habitants du Mal-logement, nous avons mis en place un régime d'autorisation, « Le permis de louer » avant une mise en location afin de lutter durablement contre les conditions d'habitation indignes.

Les propriétaires et les bailleurs pour obtenir ce permis de louer leurs biens doivent s'assurer de sa conformité et s'engager à y faire des travaux de rénovation le cas échéant.

Si le bien est loué sans cette mise en conformité, le propriétaire s'expose à amende d'un montant de 5 000 € maximum. En cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans, le montant maximal de cette amende est porté à 15 000 €. Les premiers arrêtés préfectoraux sanctionnant les propriétaires ont été prononcés sur la commune de Pierrefitte-sur-Seine.

Pour renforcer notre politique de l'habitat, réguler l'offre des loyers, nous avons obtenu l'entrée des villes de Plaine Commune dans le dispositif d'encadrement des loyers pour le parc privé à compter du 1^{er} juin.

L'encadrement des loyers s'inscrit dans notre combat en faveur de la construction de logements et du respect de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) dans l'ensemble des communes d'Ile-de-France, et dans notre politique de l'habitat fondée sur une mixité de l'offre de logement (logement social, accession sociale, accession libre et habitat spécifique) pour construire la ville de demain et préserver la mixité sociale inhérente à notre territoire.

Encadrer le prix des loyers est une mesure de justice sociale, qui va redonner du pouvoir d'achat aux habitants de notre territoire.

Ces deux dispositifs sont des outils puissants dans la conduite des politiques de cohésion sociale de Plaine Commune.



Ils incarnent notre action pour un habitat digne et accessible à tous, c'est notre vision pour une ville apaisée et équilibrée.

Sonia Bennacer, Présidente du groupe des Élus Socialistes, Générations et Citoyens

Infos création d'entreprise



Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-dentreprise

Formulaire en ligne

0 811 562 563

Téléphone



CitésLab® Miel



tout savoir

PLAINE COMMUNE À VOTRE SERVICE

emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende
Tél. : 01 71 86 38 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15-12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
Tél. : 01 71 86 31 50
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
Tél. : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 13 13 20

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV
3, rue de la Procession
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : 9h-12h/14h-17h.
fermeture le jeudi matin.

Stains

87, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université
Tél. : 01 71 86 36 00
Horaires d'ouverture : 9h-12h30 / 13h45-17h. Du lundi au jeudi, fermeture vendredi.

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
Tél. : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli.e et orienté.e. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis

de taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine
102-104, rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

Aubervilliers
Rue des Bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Épinay-sur-Seine
9, rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi,

samedi et dimanche de 9h à 18h30
Mardi et jeudi de 12h à 18h30

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)
Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine
Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers
Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine
Mardi et jeudi de 7h à 12h

Pour recevoir *En Commun* Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir *En Commun* dans votre boîte aux lettres ? Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr

travaux en cours

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur www.plainecommune.fr/infos-travaux

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! **tél 0 800 074 904**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE
[web plainecommune.fr](http://web.plainecommune.fr)
[app plainecommune](http://app.plainecommune)

**ZONE À FAIBLES
ÉMISSIONS (ZFE)
PLAINE COMMUNE
ET LES VILLES
S'ENGAGENT
POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR**



DEMAIN ON CHANGE D'AIR!

**À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2021,
LES VÉHICULES CRIT'AIR 4, 5
ET NON CLASSÉS NE POURRONT
PLUS CIRCULER DANS CERTAINES
VILLES DU TERRITOIRE,
EN SEMAINE, DE 8H À 20H**

- Pour connaître les alternatives à la voiture : **plainecommune.fr** ou le site de votre ville
- Pour connaître les aides à l'achat d'un nouveau véhicule : **jechangemavoiture.gouv.fr**



Aubervilliers Épinay-sur-Seine
L'Île-Saint-Denis La Courneuve
Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis
Saint-Ouen Stains Villetaneuse